

# GORZE

## PALAIS ABBATIAL

### Restauration du nymphée

#### (CHAPEAU DE L'ARTICLE)

**Au terme des travaux de restauration menés entre 2007 et 2009, le nymphée de Gorze clôt à présent dignement la perspective monumentale des jardins du palais abbatial.**

#### NYPHÉES EN LORRAINE

Dérivé de nymphe, un nymphée désigne une construction élevée au dessus d'une source <sup>1</sup>. Le nymphée forme généralement une grotte naturelle ou artificielle d'où jaillissent une source, une fontaine <sup>2</sup>.

*"Les Grecs et les Romains appeloient ainsi certains bâtiments rustiques qui renfermoient des grottes, des bains, des fontaines et d'autres édifices de cette nature, tels qu'on imaginoit qu'étoient les demeures des nymphes. (...) On appeloit encore nymphées certaines maisons publiques où ceux qui n'avoient point de logements commodes venoient faire des festins, des noces. On nommoit ces bâtiments nymphæa ou cymphæa à cause de leurs jardins de plaisance qui étoient embellis de grottes, de coquillages et de jets d'eau." <sup>3</sup>*

Les nymphées construits à Rome au XVI<sup>e</sup> siècle s'adossent généralement à un dénivellement, naturel ou non, de manière à créer une grotte comportant une ou plusieurs salles.

La situation du nymphée dans la composition du jardin n'est jamais le fruit du hasard : habituellement disposé en limite des parterres fleuris, le nymphée forme une séparation et une transition avec la partie haute et boisée des jardins, dénommée *bosco*. Le nymphée évoque ainsi ces deux états de la nature.

Si les nymphées et les grottes sont relativement courants en France <sup>4</sup>, le nymphée de Gorze (XVII<sup>e</sup>) figure parmi les seuls exemples recensés en Lorraine, avec ceux construits en Meurthe-et-Moselle à Gerbéviller (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>) et au château de l'Abbé Bouzey à Laneuville-devant-Nancy (XVIII<sup>e</sup>).

A **Gerbéviller** <sup>5</sup>, la façade du nymphée présente un avant-corps dont la travée centrale est semi-circulaire. De part et d'autre de l'avant-corps, les statues de Vénus et Neptune reposent au cœur de niches en cul de four. Un escalier, composé d'une volée double à montée convergente, donne accès à la partie supérieure en terrasse.

A l'intérieur, une vaste salle centrale est flanquée de deux autres plus petites, disposées symétriquement. Des galets recouvrent le sol et des coquillages décorent les voûtes.

L'eau qui jaillissait de la terrasse supérieure ruisselait ensuite dans une rigole qui dévalait le limon de l'escalier. L'eau ressurgissait à l'intérieur, jaillissant du sol et coulait le long du mur pour remplir des vasques en coquillages, desquelles elle se déversait sur le sol avant d'être engloutie dans un avaloir au centre de la pièce centrale.

A **Laneuville-devant-Nancy**, le nymphée du château de l'Abbé Bouzey comprend une salle voûtée sur plan ovale. Celle-ci est éclairée en façade par une porte surmontée d'un arc plein cintre flanquée par deux ouvertures à plate-bande décorée.

## **PIERRE BOURDICT**

On aurait tort de réduire l'œuvre de Pierre BOURDICT à la construction du palais abbatial de Gorze, qui n'en demeure pas moins l'un des prototypes les plus aboutis en Moselle.

Fils de Jean BOURDICT, maître-menuisier, Pierre BOURDICT est né à Lyon en 1662.

Après son arrivée à Paris en 1684, le jeune sculpteur remporte la troisième médaille de l'Académie de peinture et sculpture puis part à Rome, comme pensionnaire du roi, afin de poursuivre sa formation. Pierre BOURDICT exécute alors des statues à l'antique. C'est ainsi qu'il réalise en 1685 une figure du Tibre puis en 1690 une copie de la statue en marbre du Nil, exposée dans les jardins du Vatican. Ces deux dernières se trouvent aujourd'hui au jardin des Tuileries.

De retour à Paris vers 1690, le sculpteur du roi s'associe au décor de l'hôtel des Invalides en exécutant une figure en plomb d'une Vertu pour le dôme et l'un des quatre personnages posés sur la lanterne.

Pierre BOURDICT réalise également une statue de Pallas, pour le portail d'entrée de l'hôtel de Soubise, qu'il entoure de deux groupes sculptés, représentant Hercule et Minerve.

En 1692, le sculpteur du roi participe à l'embellissement de l'église Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg. Il s'agit alors d'"un marché concernant les ouvrages d'architecture, de sculpture et de menuiserie" relatif au chœur et à l'autel de l'église.

Entre 1695 et 1699, Pierre BOURDICT construit le palais abbatial de Gorze, à la demande de Philippe EBERHARDT de LOEWENSTEIN, grand doyen de la cathédrale de Strasbourg, prince de Murbach et de Lure et devenu nouvel abbé de Gorze.

Entre 1701 et 1702, les architectes Pierre BOURDICT et REVEREND participent à la reconstruction de la muraille de l'enceinte de la Ville Neuve de Nancy.

En 1702, le duc de Lorraine LEOPOLD nomme Pierre BOURDICT premier architecte et directeur général des ouvrages de sculptures du duc de Lorraine.

La même année, BOURDICT reçoit la charge de directeur de l'Académie de peinture et sculpture, fondée par le duc de Lorraine.

LEOPOLD confie aussi à BOURDICT la tâche de rétablir les ponts et chaussées du duché qui avaient soufferts. Il se consacre alors à la réparation et l'entretien des ponts sur l'Orne et l'Yron à Conflans, la construction du "pont de charpente et chevalets" sur le grand chemin de Metz à Sedan à Affléville.

Enfin, BOURDICT intervient également sur les châteaux ducaux de Lorraine : palais ducal à Nancy, château de Lunéville, château de la Malgrange, château d'Haroué et château d'Einville.

### **PALAIS ABBATIAL ET NYMPHÉE <sup>6</sup>**

Fondée au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle par Saint CHRODEGANG, évêque de Metz, l'abbaye bénédictine de Gorze fait l'objet de rivalités entre la France et la Lorraine, à partir du XV<sup>e</sup> siècle.

Occupée par les troupes françaises en 1633 et administrée de fait par la France, l'abbaye de Gorze se rattache finalement au Royaume de Louis XIII après la signature du traité de Vincennes en 1661.

François EGON de FURSTEMBERG devient le premier de Gorze, entre 1650 et 1668.

Si les deux premiers abbés de Gorze, souvent absents, n'avaient pas jugé utile de se faire construire une résidence, le nouvel abbé Philippe EBERHARDT de LOWENSTEIN de BAVIERE, disposant de biens personnels importants, entreprend la construction du palais abbatial en 1696 où il compte s'installer.

Les travaux se déroulent entre 1696 et 1699, sous la conduite de Pierre BOURDICT, "sculpteur du Roi et architecte de Monsieur l'abbé de Gorze". En 1700, la "construction des murs de clôture des jardins, parterres et terrasses du château" est entreprise sous la direction d'Etienne LASTRASDE, dit LAPIERRE <sup>6</sup>.

**Le palais abbatial** s'implante dans un site en forte pente, aux pieds de ses jardins en terrasse.

Le palais comprend un corps de logis flanqué de deux pavillons contre lesquels s'élèvent deux ailes en retour d'équerre. La cour ainsi formée est à la fois une cour d'honneur qui donne accès aux jardins et une cour de service dans la mesure où les communs occupent le rez-de-chaussée des ailes en retour.

Le corps de logis se compose au rez-de-chaussée d'une galerie sur arcades formant un vestibule extérieur.

L'ensemble comprend des toits brisés <sup>7</sup>, à l'exception des pavillons couverts de toits à 4 versants.

Les appartements de l'abbé occupent le bel étage, situé de plein pied avec les jardins et se trouvant au premier étage par rapport à la cour. Depuis cet étage noble, on apercevait à l'époque la composition générale des jardins avec ses terrasses, ses parterres et ses bassins et aboutissant sur le nymphée qui clôturait la perspective.

A l'opposé, depuis les jardins, on pouvait apercevoir les retraits successifs des volumes du palais, grâce aux pavillons et aux ailes en retrait, accentuant la perspective monumentale.

Comme dans toute architecture classique, le palais et ses jardins sont indissociables.

Depuis la cour pavée située au niveau le plus bas, on accède à la première terrasse du jardin grâce à un escalier à double volée divergente. Le mur de soutènement occidental de la cour, rythmé de pilastres, comprend une partie centrale cintrée devant laquelle s'adosse un petit bassin.

Les murs d'échiffre <sup>8</sup> de l'escalier sont décorés de scènes de la légende des Argonautes (à droite, le Mariage de Médée et Jason).

La première terrasse comprend quatre parterres de pelouse plantés d'arbres. L'allée centrale, dont le sol remonte légèrement vers l'ouest, aboutit au mur de soutènement de la deuxième terrasse.

Cette deuxième terrasse s'appuie sur un mur de soutènement à redans, cintré en son milieu. Ce mur entourait à l'origine un grand bassin, aujourd'hui disparu mais dont des vestiges subsistent encore sous les remblais.

Ce mur de soutènement, édifié en assises de pierre de taille dont les joints sont soulignés par des arêtes biseautées, comprend des pilastres. Un motif décoratif, aux armes de l'abbé de Gorze, subsiste au centre de la composition. L'écoulement de l'eau dans le bassin s'effectuait jadis au moyen de mascarons à tête de lions, situés au centre des redans.

**Le nymphée** constitue la pièce maîtresse du jardin, formant l'aboutissement de cette composition monumentale. Situé entre la deuxième et la troisième terrasse, le nymphée constitue un mur de soutènement.

Ce mur s'étend en arc de cercle au bout duquel deux travées droites symétriques aboutissent à deux pavillons aux extrémités. Au pied du mur cintré se déploie un bassin étroit, interrompu par l'emmarchement central.

Rythmé par des pilastres à refends<sup>9</sup>, le mur comprend huit niches sous des arcs segmentaires abritant chacune des statues (hauts-reliefs), représentant des nymphes et de dieux de l'Antiquité.

La corniche et les arcs sont décorés de congélations<sup>10</sup> afin d'évoquer le ruissellement de l'eau.

Les nymphes des eaux et les dieux sont tous allongés et accoudés sur des urnes, des dauphins et des chevaux marins. Les statues sont entourées de putti, de plantes aquatiques et de coquillages. Le fond des niches est décoré de bas-reliefs représentant des motifs végétaux, animaliers ou architecturaux<sup>6</sup>.

La troisième et dernière terrasse du jardin est aujourd'hui réduite en profondeur en raison de l'implantation de la maison de retraite.

## **DIFFERENTS USAGES D'UN PALAIS**

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle s'engage une grande campagne de travaux dans le palais (travaux intérieurs) et dans ses jardins (terrasses, escaliers, architecture d'eau et pavements). La liste des travaux est dressée par Dominique GEORGE, architecte et arpenteur royal.

En 1792, le palais abbatial est vendu comme bien national à Charles-Benoît GARRY puis au docteur BEAUJEAN.

Le docteur BEAUJEAN cède en 1811 le palais abbatial au Département de la Moselle (pour 25 000 francs) pour y installer le dépôt de mendicité. Des travaux d'aménagements et d'agrandissements sont alors entrepris.

Le palais abbatial change ensuite plusieurs fois d'affectation. D'abord hôpital militaire en 1813, il devient une caserne de cavalerie en 1816 et enfin une annexe de l'hospice Saint Nicolas de Metz en 1828. Ces nouveaux usages sont fatals aux jardins puisque les parterres font place aux nouveaux bâtiments élevés dans le prolongement des ailes du palais et sur les terrasses surplombant le théâtre d'eau.

L'édifice change encore plusieurs fois d'affectation puisqu'il devient en 1912 une maison de refuge puis un hospice départemental en 1922.

Entre 1975 et 1980, une campagne de travaux entraîne la démolition de l'aile gauche de la cour et l'édification de l'actuelle maison de retraite.

Le palais abbatial est aujourd'hui inoccupé, à l'exception de quelques salles utilisées par l'administration de la Maison de Retraite.

Après différents arrêtés de classement antérieurs, un nouvel arrêté ministériel classe en totalité, le 9 mai 2006, les parties anciennes du palais abbatial ainsi que le sol de sa cour et de ses jardins.

## ETAT SANITAIRE

On connaissait mal à l'époque l'ampleur des dégradations que révéla par la suite l'examen attentif et soigné de l'étude préalable, confiée en 2003 à Christophe BOTTINEAU, architecte en chef des monuments historiques.

La restauration du nymphée s'est vite imposée comme une urgence.

La plupart des désordres provenaient de l'humidité persistante, due principalement à la configuration du terrain<sup>6</sup> : la déclivité en terrasses, les sources naturelles en amont destinées à alimenter les fontaines et l'orientation (à l'Est) peu encline à l'assèchement des maçonneries.

Cette humidité s'est manifestée dès l'origine puisque, moins de cinquante ans après sa construction, en 1745, les maçonneries ont été démontées puis remontées, pour aménager un vide sanitaire à l'arrière de ces murs destiné à ventiler le nymphée et à réduire son taux d'humidité !

Au début des années 2000, l'humidité persistait. En effet, les eaux pluviales, ruisselant sur la troisième terrasse mal étanchée, s'infiltraient dans le nymphée. Ensuite, l'eau pénétrait dans la maçonnerie depuis la corniche et les joints dégarnis. Par ailleurs, une atmosphère humide était entretenue car le vide sanitaire créé en 1745 avait été transformé en égout mal ventilé. Enfin, des remontées capillaires provenant du sol et de l'eau du bassin entretenaient cette humidité, malsaine pour la conservation des ouvrages.

La sculpture était tout particulièrement endommagée.

Décorant le fond des niches, **les bas-reliefs** étaient usagés<sup>6</sup> : efflorescences salines, cristallisation de sels, soulèvement et perte de matière, dépôt de calcite blanc, végétation parasite, algues vertes, délitement de pierre, chute par plaque et perte de décor.

Le rejointoiement en ciment a accéléré les désordres. Trop dur et inadapté pour une bonne conservation des ouvrages, le ciment a fait éclater la pierre de part et d'autre des joints.

Dans son étude préalable<sup>6</sup>, Christophe BOTTINEAU ajoute : *"A certains endroits la pierre a un aspect luisant du à l'application d'un "glacis" à base de silicate de potassium, très utilisé au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce type de produit, irréversible, enchâsse l'humidité à l'intérieur de la pierre et lorsque les sels migrent vers l'extérieur, ils provoquent des boursouffures, des craquelures et au final le soulèvement de l'épiderme qui se détache."*

Dans les niches, **les hauts-reliefs** étaient également endommagés : encroûtements noirs, cassures multiples (têtes, bras, jambes, etc.) et ragréages divers réalisés souvent en ciment.

Notez que les pierres posées en délit<sup>11</sup> se fendaient puis se détachaient complètement.

## TRAVAUX

Le projet de restauration et les travaux ont été confiés à Christophe BOTTINEAU, architecte en chef des monuments historiques. Le chantier s'est déroulé entre avril 2007 et juillet 2009<sup>12</sup>.

Ce n'était pas seulement aux désordres que le nymphée subissait qu'il fallait porter remède, c'était aussi à la suppression de leurs causes, les sources d'infiltrations décrites précédemment.

Une prompt intervention curative était donc nécessaire pour mettre un terme à l'insidieux processus de dégradation.

Divisés en deux tranches, ces travaux portaient à la fois sur la restauration des nymphées ainsi que sur les aménagements et drainages indispensables à la bonne conservation des ouvrages.

Une **première tranche** a intégré l'ensemble des travaux de restauration des murs du nymphée, la restitution des dispositions datant du XVII<sup>e</sup> siècle et la restauration des bassins. Elle a compris aussi la réfection et l'étanchéité de la terrasse supérieure ainsi que le drainage et la ventilation de la galerie souterraine.

La tranche ferme a porté également sur la mise au point du protocole de restauration des sculptures des niches du nymphée avec tous les essais nécessaires.

Elle a inclus enfin toutes les études et modèles en vue des compléments de sculptures à réaliser en tranche suivante.

La **seconde première tranche** a concerné le nettoyage, la consolidation et la restitution partielle des sculptures. Elle a porté également sur la démolition de l'escalier moderne sud, la réfection et le drainage de la terrasse du nymphée.

## LES SCULPTURES

Intégrée au projet architectural et technique de Christophe BOTTINEAU, l'étude technique des sculptures, réalisée en 2006 par l'entreprise SOCRA<sup>13</sup>, a proposé un protocole de restauration des statues s'appuyant sur un diagnostic, des tests<sup>14</sup> et des analyses<sup>15</sup>.

La restauration des sculptures a été réalisée en plusieurs étapes et a suivi globalement le protocole de restauration.

Dans un premier temps, un nettoyage léger à la brosse douce et au pinceau, sous aspiration contrôlée, a été effectué afin d'éliminer les poussières et les salissures non adhérentes.

Ensuite, un traitement biocide a éliminé les colonies de lichens, d'algues et de mousses.

Par ailleurs, des opérations de pré-consolidation ont été jugées nécessaires avant le nettoyage par micro-gommage des statues.

Un dessalement en recherche a encore été réalisé en appliquant des compresses de pulpe de papier imbibées d'eau déminéralisée.

Malsains pour la bonne conservation des ouvrages, les ragréages et les joints en ciments ont été purgés, dans la mesure du possible. A cet égard, les éléments en ciment, dont la dépose aurait occasionnée une perte de matière (pierre), ont été conservés en place et recouverts d'une patine.

Les éléments instables en pierre ont ensuite été goujonnés et collés avec des résines époxy. A ce propos des goujons compressibles, proposés par le Laboratoire de Recherche sur les Monuments Historiques, ont été mis en œuvre. Ces goujons intègrent une membrane de téflon pour absorber les phénomènes de dilatation et éviter ainsi la microfissuration de la pierre.

Au surplus, les statues ont été consolidées au silicate d'éthyle pour former un gel de silice en profondeur et renforcer ainsi les propriétés mécaniques de la pierre.

Afin d'éliminer les zones susceptibles de stocker l'eau qui accélère la détérioration de la pierre, l'entreprise a, de surcroît, réalisé des solins<sup>15</sup> et des ragréages à base de chaux grasse, d'émulsion acrylique et de poudre de pierre.



L'opération la plus spectaculaire a consisté à greffer tête, nez, bras, main et pied sur les zones lacunaires. Après accord de l'architecte sur les restitutions proposées (à l'aide de modelages en terre), la sculpture en pierre de ces éléments neufs a été réalisée sur la base de dispositions historiques avérées, avec des techniques traditionnelles et en tenant compte des traces d'outils laissées par le sculpteur.

Notez aussi que des éléments anciens originaux (tête de putto et bras), conservés au Musée de Gorze et à la DRAC <sup>16</sup>, ont pu être remis en place.

Enfin, une patine <sup>17</sup> et une taille de vieillissement ont permis d'harmoniser les parties neuves avec les sculptures anciennes.

## DES SOUTIENS DE POIDS

Le Département s'est engagé singulièrement dans ces travaux qui visent à mettre en valeur ce nymphée.

Outre l'assistance du Service de l'Inventaire et du Patrimoine et du Service des Affaires Financières et Administratives accordée à l'établissement public départemental, propriétaire et maître d'ouvrage, le Conseil Général de Moselle a apporté un soutien financier qui s'élève à près de 450 000 €, aux côtés de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine.

## PERSPECTIVES

Au delà d'un projet global de restauration des jardins, qui nécessiterait le décaissement du sol - environ 70 cm - pour restituer le grand bassin, les parterres et les allées, et outre la nécessité de porter remède au palais abbatial qui se dégrade, le propriétaire s'interroge aujourd'hui sur la réaffectation de cet ensemble monumental, qui, à terme, ne peut raisonnablement rester inoccupé.

<sup>1</sup> Principes d'analyse scientifique - Architecture - vocabulaire par Jean-Marie PEROUSE de MONTCLOS - Paris - Imprimerie Nationale - 1993 - 2 volumes

<sup>2</sup> Le Petit Robert - Dictionnaire de la langue française - 2004

<sup>3</sup> Extrait de "Grand Vocabulaire Français" 1767 de MERIGOT, cité dans le "Dictionnaire historique de l'Art des Jardins", Michel CONAN, édition HAZAN (non datée), page n° 162

<sup>4</sup> Citons, parmi les références les plus connues, le bassin de Latone au château de Versailles, la grotte du château de Vaux-le-Vicomte, attribuée à LE NOTRE; le grand degré et la grotte ainsi que les cascades de Beauvais au château de Chantilly.

<sup>5</sup> Article de Charles d'ARENBERG "le nymphée de Gerbéviller" dans "le Pays Lorrain", décembre 2009, revue de la société d'histoire de la Lorraine et du musée lorrain - page n° 303 à page n° 314

<sup>6</sup> Etude préalable à la restauration du soutènement et nymphée du palais abbatial de Gorze, réalisée en avril 2003, par Christophe BOTTINEAU, architecte en chef des monuments historiques

<sup>7</sup> Toit brisé : communément appelé "toit à la Mansart", toit présentant deux pentes différentes sur le même versant, séparées par une arête saillante (la ligne de brisis).

<sup>8</sup> Mur d'échiffre : mur montant de fond, dont la faite rampant porte le limon ou l'extrémité des marches d'un escalier. Le mur d'échiffre est souvent prolongé au dessus par la rampe d'appui.

<sup>9</sup> Refend : il s'agit de bossage en table autrement dit d'un bossage (saillie d'un élément sur le nu de la maçonnerie) formant une table saillante (surface en parement, limitée par un petit ressaut)

<sup>10</sup> Congélation : ornement en bas-relief en forme de concrétion, de stalactite, formés par l'écoulement de l'eau chargée de calcaire sur les parois d'une grotte. Evoquant le thème de l'eau, cet ornement est souvent associé, dans l'architecture classique, aux fontaines, aux pièces d'eau, etc.

<sup>11</sup> Pierre en délit : pierre posée de façon à ce que les lits de carrière soient verticaux

<sup>12</sup> Les entreprises qui ont travaillé sur le chantier sont les suivantes : CHANZY-PARDOUX (maçonnerie - pierre de taille) - SOCRA (nettoyage - consolidation de sculpture) - ateliers MAINPONTE (sculpture) et LIMIDO (serrurerie - ferronnerie)

<sup>13</sup> Entreprise SOCRA : conservation et restauration d'œuvre d'art, basée à Périgueux

<sup>14</sup> Tests réalisés par SOCRA : essais de nettoyage (chimique, micro-gommage, désincrustation photonique), essais de solins et d'injections

<sup>15</sup> Analyses réalisées par SOCRA : relevé hygrométrique, auscultation ultrasonique, dosage des sels, caractérisation des faciès d'altération, caractérisation d'un prélèvement de polychromie, analyse cristallographique.

<sup>15</sup> Solin : garnissage en mortier ou en plâtre

<sup>16</sup> DRAC Lorraine : direction régionale des affaires culturelles

<sup>17</sup> Patine : badigeon à base de chaux, d'émulsion acrylique et de pigments naturels